

newsletter juin 2022 lettre d'information

« Drapeau aux armes de Versoix »

Ce drapeau, aux armes de Versoix, fait partie des derniers objets qui nous ont été offerts. Il vient de la famille Hugard qui habitait Pont-Céard.

Les armoiries de Versoix sont cousues sur des flammes jaunes et rouges du Canton de Genève. Ce blason se trouve sur les deux faces de la bannière...

[Lire la suite](#)



Le café-restaurant du Lion-d'Or

Le café-restaurant du Lion-d'Or est un vieil établissement de Versoix, il est cité en 1823, déjà. Découvrez une nouvelle photo du bâtiment vers 1910.

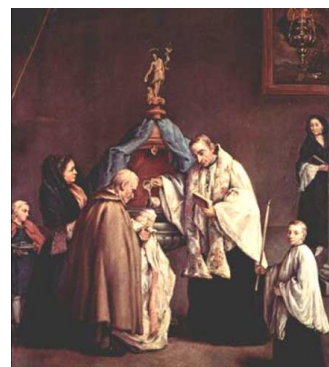
[Lire la suite](#)



Extrait du registre de la paroisse de Versoix

Le cinquième épisode de cette rubrique nous raconte le baptême de Jean Chauvreiche en 1769, à l'église de Versoix...

[Lire la suite](#)



Un accident surprenant est survenu à Versoix vendredi soir. M. Jules Hugard 30 ans confiseur venait de Genève avec le train devant entrer en gare de Versoix à 5 h.46. Il se trouvait en compagnie de sa femme et de ses deux enfants Joseph âgé de six ans et demi et d'une fillette de deux ans. Un instant avant l'entrée en gare de Versoix M. Hugard dit à sa femme : — Nous voilà arrivés. Le petit Joseph entendant ces mots ouvrit la portière qui se referma sur lui par suite de la violence du vent. Le garçonnet lui fut projeté hors du wagon par-dessus le marchepied et tomba sur le talus. Les parents du jeune garçon et tous les voyageurs qui se trouvaient dans le compartiment poussèrent des cris d'effroi. Un voyageur, M. Auguste Excoffier employé au bureau Canel à Nyon, tira la sonnette d'alarme et le train s'arrêta presque aussitôt. Mais déjà M. Hugard tenant sa fillette de deux ans dans ses bras avait sauté en bas du train en marche. Les témoins de ce drame frémirent s'attendant à trouver deux ou trois cadavres. Mais au miracle : M. Hugard arrivait derrière le train sain et sauf avec ses deux enfants. On l'entoura et on le félicite chaudement. Le petit Joseph fut conduit au poste de gendarmerie où Monsieur le docteur Wolf vint l'examiner et constata seulement quelques contusions peu dangereuses à la tête et aux genoux.